

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 23 AVRIL 2025**2025 : les droits des femmes en état de siège, 30 ans après le plan d'action de Beijing**

La 69^e session de la commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW69) s'est tenue en mars à New York. Cette session, comme le fait la commission tous les cinq ans, s'est livrée à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, adoptés en 1995.

L'examen par la CSW offre certes l'occasion de réitérer les engagements politiques mais aussi de constater le manque de progrès, voire des reculs alarmants. Comme il l'avait fait en 2020, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a dénoncé une situation qui voit les avancées en matière de droits des femmes remises en cause par de multiples crises : fragilité économique, urgence climatique, conflits et crises humanitaires, retour de bâton en matière d'égalité. Dans son discours inaugural, il martèle : « les droits des femmes sont en état de siège (...) le poison du patriarcat est de retour, et il revient en force ». Les droits des femmes et le refus de toute discrimination basée sur le sexe, principes essentiels d'égalité, inscrits dans la Charte des Nations unies comme dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, sont en butte à des attaques massives.

Le HCE alerte sur la fragilité des avancées réalisées en matière d'égalité. Trente ans après l'adoption du Programme d'action de Beijing, les progrès sont réels mais menacés et remis en cause à la moindre occasion.

La déclaration politique adoptée par les États membres contient des engagements sur les violences sexistes et sexuelles et sur la prise en compte des enjeux du numérique et de l'intelligence artificielle. Cependant, les blocages persistent sur les droits et santé sexuels et reproductifs ou les stéréotypes de genre. Les États constatent que les progrès ont été lents et inégaux ; les lacunes structurelles majeures restent béantes.

Un contexte international tendu.

Le HCE alerte, dans l'actuel climat de crispation internationale, contre les freins renouvelés aux avancées en matière d'égalité. Le recul de l'aide publique au développement, qui met en péril les financements nécessaires et la remise en cause même du concept d'égalité des genres auront des répercussions majeures, tandis que la montée des conflits, des crises économiques et des mouvements ultraconservateurs alimente les plus grandes inquiétudes.

Dans ce contexte, le HCE appelle à un sursaut et insiste sur le rôle que doivent jouer les grandes institutions multilatérales pour protéger et renforcer les droits des femmes.

La feuille de route Beijing+30 adoptée à l'occasion de la CSW énonce des priorités essentielles :

- **Une révolution numérique inclusive : garantir l'égalité d'accès aux technologies et lutter contre la violence en ligne.**
- **L'élimination de la pauvreté : investir dans la protection sociale et l'éducation.**
- **Zéro violence : renforcer les lois et allouer des ressources suffisantes.**
- **Plein pouvoir de décision : mettre en place des quotas et des mesures temporaires pour favoriser l'accès aux postes de responsabilité.**
- **Paix et sécurité : garantir un accès renforcé à la justice pour les victimes de violences sexuelles en temps de guerre.**
- **Justice climatique : intégrer les droits des femmes dans les politiques climatiques.**

Le HCE appelle à la vigilance et à la mobilisation collective. La diplomatie féministe portée par la France doit continuer d'être mise en œuvre avec détermination aux côtés des organisations féministes et des partenaires, afin d'inscrire durablement l'égalité dans les priorités politiques. Elle doit s'inscrire dans une dynamique plus large de concertation et de feuille de route collective avec les États démocratiques qui se sont dotés d'une politique extérieure féministe et partagent avec nous les valeurs fondamentales d'égalité et de justice pour toutes les femmes.

Contact presse : Kevin PELLE, kevin.pelle@pm.gouv.fr, 06 63 42 20 67